

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 2

Artikel: Mademoiselle Colibri : [suite]
Autor: Tesson, Francis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186867>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'entrée d'une ruche d'abeilles, elle est, au bout de deux ou trois heures, emprisonnée sous une couche de cire.

« Tu nous voles ? en prison, et pour toujours ! »
Toussenel a fait, sur l'esprit des bêtes, un volume admirable ; mais que de choses intéressantes on pourrait écrire encore sur ce sujet. J. D.

A propos de la catastrophe de Vienne on rappelle un désastre à peu près semblable arrivé au temps de l'ancienne Rome. Voici comment Tacite, l'historien païen, raconte cet événement :

Vingt-sept ans après Jésus-Christ, un certain Atilius avait fait construire à Fidènes un amphithéâtre dans lequel des gladiateurs devaient se montrer. Il avait négligé cependant, par avarice, d'établir les fondations sur un terrain solide et de bien relier les charpentes.

« Le bâtiment, surchargé de spectateurs, commença à osciller et s'effondra, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, écrasant dans sa chute et ensevelissant sous ses ruines une foule énorme. Ceux qui avaient été écrasés dès le principe avaient échappé à toutes les souffrances ; beaucoup plus à plaindre étaient ceux qui continuaient à vivre avec les membres brisés ou arrachés. Le bruit de la catastrophe s'étant répandu, d'autres personnes arrivèrent sur les lieux, cherchant l'un son frère, l'autre ses parents ou ses connaissances. Quand on se mit à déblayer les décombres, tous se précipitèrent sur les morts pour les embrasser et les couvrir de baisers. Souvent même une querelle éclatait quand le visage d'un mort était défiguré, et que la même taille ou le même âge induisaient en erreur les personnes qui voulaient reconnaître les leurs. Cinquante mille personnes ont été tuées ou estropiées à la suite de ce malheur. »

Le Sénat prit des mesures de précaution pour éviter à l'avenir de pareils accidents.

Atilius fut condamné à périr par le feu.

La Dzerafa.

N'amo rein tant cllião bêtés carnassierès que no vignont dâi pâys éstrandzi, po cein que l'arrevè adé on momeint iô on lè voudrâi vairè à la mettance, kâ tot lo mondo n'est pas on Bolomâ po ousâ s'eincilliourè dein 'na dzéba avoué tot espèce d'animaux domestiquo ; et mè seimblie que se on bio dzo on lion avâi la bienna dè sè repétrè d'on bonco dè chrétien, on arâi bio étrè dè Lutry, lâi foudrâi bin passâ.

No sein tot parâi benhirâo pè châotré dè ne min avâi dè cllião bêtés que sè catsont pè derrâi lè z'adzès quand l'est qu'on va pè la campagne et que vo z'agaffont tot cru, kâ n'est pas ni on renâ, ni on petou que pâovont férè grulâ on citoyen dè per tsi no, Grognuz est bin montâ su on chameau; mâ quand bin on ne reincontrâ pas pèce dè cllião pouetès bêtés, y'ein a tot parâi pè Lozena qu'on bailli bin dè la cousin. L'est veré que le sont pas ein viâ, mâ cein ne fâ rein, l'est adé dâi pouetès

bêtès. Vo z'ai bin z'âo z'u vu pè lo musé, la Dzerafa, 'na granta guieusa dè bite qu'a on cou asse grand que n'hâta dè raté, et que porrâi medzi n'assietâ dè soupa du que bas, su on tsai dè fein. Eh bin, cllia bite, que n'a nion dévourâ s'en vâo, a tot pârâi eimbâtâ lo gouvernèmeint.

Vo sédè qu'on a bâti découtè lo tsandélai on bio hépetau, po cein que lè malado sè plisont pas tant dein lo villio. Quand l'ont z'u remoâ, lo gouvernèmeint ne savâi pas âo justo que faillâi férè dâo villio et nonma onna coumechon po cein vouâiti d'on pou dè prés, kâ lè régents dè l'académi que trovâvont que n'aviont pas prâo pliace pè lâo maison d'écoula po férè lâo z'alecons, aviont einviâ d'avâi lo pâilo d'amont. Mâ cé pâilo d'amont étai justameint césique iô sont lè bêtés dâo musè, et po cein lè faillâi frou. Cllia coumechon dévessâi don vairè s'on poivè débagadzi dein lo villio hépetau cl'espèce d'éboiton et dè dzenelhire dè l'Etat, et le trovâ que cein sè poivè fêre et le fe on rappoo. Mâ âo momeint dè lo signi, vouaigue z'ein ion que l'a tot d'on coup on idée et que fâ âi z'autro :

— Mâ, ditès-vâi : Et la Dzerafa ?

— Eh ! tè bombardâi, se repondont lè z'autro, l'est ma fâi veré. Yô diabe la porrâi-t-on mettrè ? On la pâo portant pas einmottâ, cein n'arâi pas lo fi ; que faut-te férè ?

Et l'ont décidâ que n'iavâi rein à férè.

Adon l'on dégrussi lo rappoo po ein férè on autre iô sè desâi que n'iavâi pas mèche, et n'est portant rein qu'à causa dâo cou de cllia granta giga dè dzerafa que lo musé n'a pas pu êtrè débagadzi, et qu'on est d'obedzi d'allâ pè l'académi quand l'est qu'on vâo vairè dâi bêtès dè totès lè sortès.

6

Mademoiselle Colibri.

L'officier, retiré discrètement à l'écart, contemplait avec attendrissement cette scène de reconnaissance.

— Oh ! reprit M^{me} de Montgradon, si tu savais combien je t'ai cherchée ! si tu savais combien je t'ai pleurée ! Mais te voilà, oublions tout. Que m'importe maintenant les maux soufferts ? j'ai ma fille ! Et toi ? tu me croyais morte, n'est-ce pas ? Allons donc ! Est-ce qu'une mère peut mourir, lorsqu'elle se sait l'unique appui de son enfant ?

— J'espérais en vous, je vous attendais, ma mère.

— Comme elle ressemble à son père ! Et moi qui ne t'ai pas reconnue tout d'abord ; moi qui t'interrogeais comme une étrangère ; moi qui passais devant ta porte sans que mon cœur m'avertît que ma fille était là ! Quand je pense que sans l'oiseau... Il a fallu que l'oiseau parlât... ces mots que je lui ai appris aux Antilles, il a fallu qu'il les répétât aujourd'hui sur mon passage pour me faire retrouver mon enfant !

Elles se tinrent longtemps enlacées, les yeux dans les yeux, mêlant les paroles aux baisers. Elles se dirent ces mille riens charmants qui montent du cœur aux lèvres quand deux êtres qui s'aiment se reviennent après une longue absence. Chose surprenante ! il semblait à Virginie qu'elle avait toujours connu sa mère.

Elle se racontèrent au hasard, pêle-mêle, tout ce qu'elles avaient fait, tout ce qu'elles avaient vu, tous les événements qui depuis quinze années avaient traversé leur existence : et la mort héroïque de M. de Montgradon... et la ruine qui s'était apesantie sur la famille... et la

captivité de M^{me} de Montgradon en Angleterre... et le dévouement de M. Pamphile, et son existence obscure, et sa mort récente... comment il avait caché son nom : comment, à la paix, M^{me} de Montgradon avait recouvré la liberté et une partie de sa fortune; et son voyage aux Antilles, et son retour en France, et ses démarches vaines pour retrouver son enfant.

Tout cela, accompagné de mille détails, fut dit sans suite, rapidement, tantôt avec des larmes, tantôt avec des rires.

Quand cette première explosion de tendresse, quand ce premier besoin d'épanchement fut calmé, alors seulement M^{le} Colibri songea au cousin de M^{me} de Lamballe. L'officier de marine feignait d'examiner les cages d'oiseaux, mais, en réalité, deux larmes d'attendrissement coulaient sur ses joues broncées.

— Quand vous êtes entrée, bonne mère, dit la jeune fille, monsieur que voici me parlait justement des Antilles et de notre famille.

L'officier se rapprocha des deux femmes.

— J'ai eu l'honneur, dit-il, de servir comme enseigne sous les ordres de M. de Montgradon. Le hasard m'a conduit ici hier pour la première fois, en compagnie de la princesse de Lamballe, ma cousine. La ressemblance de mademoiselle avec mon ancien capitaine m'a frappé. J'avais alors une partie de vos malheurs. J'ai deviné immédiatement la vérité. De concert avec la princesse, je venais me mettre à la disposition de l'héritière de Montgradon pour réparer l'injustice du sort à son endroit. Vous voici, madame, votre présence facilite ma tâche. Je m'estimerai trop heureux si la veuve d'un des plus braves officiers de la marine française, d'un homme que j'ai estimé et aimé, veut bien me permettre de disposer en sa faveur de mon crédit et de mon nom.

Six mois après les événements que nous venons de raconter, M^{le} Colibri, qui avait repris le nom de sa famille, épousait, dans la chapelle du château de Versailles, l'officier de marine qui le premier avait reconnu, dans l'oisielière du quai de la Mégisserie, la fille du capitaine de Montgradon.

La princesse de Lamballe avait tenu la promesse faite à son cousin. Elle avait parlé au roi en faveur de sa protégée, et le roi, touché de ses malheurs, la voulut doter lui-même.

Quelques jours plus tard, les deux époux, accompagnés de M^{me} de Montgradon, firent voile pour les Antilles. Le perroquet providentiel fut du voyage, comme bien on pense. Quant à la boutique et aux autres oiseaux qu'elle renfermait, M^{le} Colibri en fit don à l'un de ses anciens confrères que le malheur des temps avait ruiné.

FRANCIS TESSON.

Le certificat suivant a été délivré par un maire français, il y a quelques années, à l'un de ses administrés. Celui-ci, en passage à Lausanne, a bien voulu nous le communiquer pour en prendre copie. — Nous remplaçons les noms propres par des initiales :

« Certificat pour un loup mort en faveur de J. P.

Nous soussignés, maire et adjoint de M***, certifions à qui il appartiendras que J. P. cultivateur et destructeur de bette puante telle que loup renards chiens enrage et autre est venu nous déclarer qu'il avait tué une louve en plont de chasse sur la lirière de la forêt du bois de Treuil dont auquel il avait trouvé les pattes sur la neige nous étant transporté sur les dites pattes et notre adjoint nous avons trouvé la bette morte avec notre adjoint dont auquel nous avons constaté le

sesque exactement et avons trouvé que la dite louve était un loup encore avec notre adjoint dont auquel nous n'avons pu extraire les louvetots conformément à la loi pour cette cause dont nous lui avons délivrer le certificat pour le loup seulement a l'effet de lui valoir pour prime toujours avec adjoint dont auquel nous lui avons coupé les pattes conjointement pour être annexer au présent et être adresser au sous-préfet à l'effet de lui valoir pour prime ce que nous déclarons véritable et avons signé. »

Conférences littéraires. — C'est toujours avec un nouveau plaisir que nous voyons revenir dans notre ville l'éminent conférencier, M. Marc Monnier; aussi avons-nous la conviction que les six entretiens qu'il nous annonce, sur l'histoire de la poésie française au 19^e siècle, seront suivis avec le plus vif empressement. Nous y entendrons parler de tous les poètes français qui se sont succédé dès 1820 jusqu'à nos jours et dont nous avons maintes fois admiré les productions; nous jouirons sans doute d'agréables surprises dans les détails piquants et les réflexions spirituelles dont M. Marc Monnier a le prestige et qui font pour ainsi dire revivre, dans la chaleur et le pittoresque de ses brillantes causeries, les personnages et les événements qui en font le sujet.

La première conférence a lieu aujourd'hui, à 4 heures, salle des concerts du Casino-Théâtre.

La livraison de *janvier* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE contient les articles suivants: Richard Corben, sa vie et son œuvre, par M. Léo Quesnel. — Entre femmes. Dialogue, par M. Marc Monnier. — La femme russe au XVIII^e siècle: Deux fiancées impériales, par M. Paul Tora. — La bataille de Waterloo. Nouvelle, par M. A.-L. Kielland. — Benjamin Constant et Madame Récamier, par M. A. Barine. — Contes de Noël en Italie: Deux vieux souliers; L'histoire d'une poule, par M. Emilio de Marchi. — Chroniques parisienne, italienne, allemande et anglaise. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.

Papeterie L. MONNET

Rue Pépinet, 3, Lausanne.

Reçu un assortiment de registres, de copie de lettres et de presses à copier. — Grand choix de papiers à lettres.

THÉÂTRE. — Dimanche 15 janvier, première représentation de: *La jeunesse des Mousquetaires*, drame en 5 actes par MM. Alex. Dumas et A Maquet. — On commençera à 7 heures précises.

L. MONNET

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C^e